

REGLEMENT PARTICULIER

RENCONTRE DES ECOLES DE VELO

SITE DU STADE DE FOOTBALL DE LANGEVIN – SAINT-JOSEPH

Samedi 25 mai 2019

PROGRAMME

- 12h30 : Accueil des coureurs / Emargement (Site du Stade de Football de Langevin – ST-JOSEPH).
- 12h45 : Réunion et composition du jury des commissaires.

CYCLO CROSS

- 12h45 : Reconnaissance du parcours de cyclo-cross à vélo.
- 13h00 : Début Epreuve de Cyclo-Cross

DUREE MAXIMALE :	
Pré-licenciés	5'
Poussins	7'
Pupilles	10'
Benjamins	15'
Minimes	20'

- 15h00 : Démonstration / Epreuve Baby Vélo (2 à 4 ans)

●15h15 : Epreuve MECANIQUE - ADRESSE

Jeux d'Adresse Chronométrés :	
Pré-licenciés	
Poussins	
Epreuve de MECANIQUE :	
Pupilles	
Benjamins	
Minimes	

Le contenu sera défini par le jury des commissaires.

- 17h00 : Proclamation des résultats et remise des récompenses.
- 17h30 : Fin de la manifestation.

Commissaires / Arbitres :

Chaque club devra fournir un commissaire C ou un chronométreur ou un secrétaire, la constitution du Jury des commissaires se fera le jour de la compétition pour les différentes épreuves.

Transmettre le nom des responsables de club lors de l'inscription des coureurs.

ENGAGEMENTS : 5€ par coureur, (+4€ Dossard si oublié)

→ **Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oublié.**

Inscriptions obligatoires sur : www.webservices.re avant le jeudi 23.05.2019 – 12H00.

Classement par points des équipes :

Un classement général par points des équipes sera effectué sur les 6 meilleurs coureurs du club classés au général (2 maximum par catégorie) avec au moins 1 féminine.

Les catégories pré-licenciés et poussins ne sont pas prises en compte pour ce classement général par points.

Le club déclaré vainqueur sera celui qui aura obtenu le moins de points.

Classement général individuel :

Le coureur ayant le moins de points dans l'ensemble des 2 épreuves, sera déclaré vainqueur de sa catégorie.

En cas d'ex-æquo l'épreuve de Cyclo-Cross sera prépondérante.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la Fédérale (FFC)